



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 NOVEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 31 octobre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 8 novembre 2018 à 18h30, Salle des Fêtes de Viscomtat.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER
Serge PERCHE à Jean-Pierre DUBOST
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC,
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Thierry DEGLON à Benoit GENEIX
Françoise KORCZENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s : Daniel LAFAY, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Didier ROMEUF, Paul PERRIN, Carine BRODIN.

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, Joëlle MYE, Emilien COUPERIER.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

6

Total votants :

54

CONTRACTUALISATION AVEC LE VALTOM

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu la délibération n°20171213-42 du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne approuvant la candidature de la Communauté de Communes à un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire (CODEC) auprès de l'ADEME.

Considérant que l'ADEME ne pouvant pas donner une suite favorable à l'ensemble des candidatures du département, le VALTOM a déposé un dossier de candidature unique.

Il est proposé de contractualiser avec le VALTOM, qui s'engage à redistribuer à Thiers Dore et Montagne l'aide financière de l'ADEME et de la compléter par un soutien financier propre. Thiers Dore et Montagne, quant à elle, s'engage dans la mise en œuvre d'un plan d'actions afin de contribuer à l'atteinte des objectifs contractualisés entre le VALTOM et l'ADEME. L'aide maximale susceptible d'être apportée à la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne est un forfait de 67 500 € chacune des deux premières années, puis un maximum de 38 683 € la troisième année, en fonction de l'atteinte d'objectifs.

Ayant entendu l'exposé qui précède, le Président invite l'assemblée à débattre.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la contractualisation avec le VALTOM pour l'atteinte d'objectifs en matière de prévention et de valorisation des déchets ;
- **Approuve** les termes de la convention entre la Communauté de Communes et le VALTOM ;
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 54

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Abstention :

Conseillers présents : 48

Pour : 54

Représentés : 6

Contre :

Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

